



12, rue de Louvois - 75002 PARIS- tel / 01.40.15.82.68 - fax / 01.40.15.85.99- sud@culture.fr

## RGPP : chronique des dégâts annoncés (suite)

Une réunion « d'information » Direction/organisations syndicales s'est tenue le 15 janvier.

Cette réunion d'information organisée par la direction et présidée par le secrétaire général avait pour but de faire un premier bilan de la mise en œuvre de la RGPP. Au niveau de l'administration centrale du ministère (secrétariat général + les 3 directions générales)

Trois points ont été abordés.

### 1. Prise de postes

► Sur un total de 170 postes à pourvoir, 157 postes ont été nommés, il reste donc 13 postes à pourvoir.

► Les recrutements ont été principalement réalisés en interne : 3 postes recrutés en externe. SUD a demandé leur origine.

*Réponse* : du ministère de l'enseignement supérieur (muséum histoire naturelle), de la préfecture de Paris (direction de l'urbanisme) et de l'université de Montpellier.

► Les phases suivantes (vague 3 et 3bis) vont consister à nommer les chefs de bureaux et les adjoints aux chefs de bureaux, et ce, dès le 18 janvier.

► **29 agents exerçant la fonctions de chefs de bureau n'ont pas retrouvé de fonction équivalente et n'ont pas été renouvelés dans leurs fonctions** : 21 à la DG[1] des Patrimoines (10 DMF, 5 DAPA et 6 DAF) , 6 au SG, 2 à la DG[2] de la Création Artistique. 3 solutions leur sont proposées : mission (?) mobilité ou candidater sur d'autres postes.... sinon : le grand saut dans l'inconnu !

► SUD a exigé que la répartition du personnel titulaire et contractuel soit communiquée.

► Un point concernant le **corps des administrateurs civils** a été développé par un représentant syndical de la CAP de ce corps : un certain nombre d'administrateurs civils n'ont pas retrouvé de poste.

► Motif officiel : il s'agit d'un corps inter-ministériel avec des missions d'encadrement.

Ces agents sont plus nombreux que le nombre de postes prévu.

► Motif officieux [rapporté par des mauvaises langues au nombre desquelles on trouve SUD] : certains de ces hauts fonctionnaires auraient manifesté quelques réticences face aux conditions concrètes de la « réforme » RGPP.

► Une réunion est prévue avec le ministre. A suivre...

### 2 Réaménagement des locaux et des bureaux aux Bons Enfants

► L'objectif général est de rassembler les équipes d'administration centrale sur une prévision sur 2 ans.

► Deux impératifs : il s'agit de densifier le bâtiment et de répondre à la décision du ministre d'accueillir la DG[3] du Développement des Médias et des Industries Culturelles dans l'immeuble des Bons-Enfants (c'est-à-dire la DDM) ainsi que les agents de l'EMOC (DG.1)

En ce qui concerne la DG2 : location de locaux, rue de Beaubourg confirmée avec extension au rez-de-chaussée de l'immeuble

La DGLFF : maintien dans l'immeuble rue des Pyramides.

► La phase actuelle de ces aménagements correspond à la définition du cahier des charges. Une capacité de 11 m2 par agent a été définie.

► Fin janvier : un plan de répartition sera diffusé avec un calendrier précis de mise en œuvre. Il sera réalisé par un prestataire extérieur, le cabinet "Génie des lieux".

► Les mouvements sont prévus courant avril.

### 3 Travaux sur les projets de services

► Objectif : aboutir à un projet de services, déterminer les missions de l'administration centrale, les DRAC et les établissements publics. Un accompagnement est prévu avec un cabinet conseil. Un calendrier social sera diffusé. ... mais il n'est pas envisagé par le secrétaire général de soumettre ces projets de service aux CTP ! *Motif invoqué* : les projets d'organisation des services liés à la RGPP ont déjà fait l'objet de discussions dans de nombreux CTP !

**En résumé : le massacre à la tronçonneuse de la RGPP n'en finit pas de pulvériser, d'éclater, de dynamiter les services.... jusqu'à la destruction annoncée des fondements mêmes du service public. Ce ministère, comme les autres, et l'ensemble des services publics sont, ne l'oublions jamais, l'héritage ô combien moderne et efficace en matière de solidarité et d'avancée vers l'égalité sociale du programme du Conseil national de la Résistance : c'est la raison pour laquelle c'est l'édifice administratif et politique à abattre pour ceux qui nous gouvernent aujourd'hui.**

**A nous, syndicalistes et agents publics déterminés, d'arrêter le bras qui actionne la tronçonneuse !**

**Le 21 janvier sera un moment important de ce combat salutaire**

SUD Culture  
le 19 janvier 2010